

# L'école maternelle pour tous



*L'école maternelle joue un rôle essentiel dans la maîtrise du langage parlé et écrit. C'est le lieu idéal du dépistage, de la prévention et de la remédiation. Des arguments pour que l'école maternelle soit enfin traitée «comme une grande» !*



2



**Entretien** avec  
Agnès Florin

8



La maîtrise  
du **langage**

10



L'école maternelle  
en **Zep**



Favoriser  
et accélérer l'acquisition  
du langage oral.

# Prendre au sérieux la scolarisation des tout-petits

*Sujet à controverse, la scolarisation des tout-petits a fait l'objet de nombreux travaux de recherche. Ceux-ci mettent en évidence le bénéfice qu'elle apporte en matière de développement du langage, à condition que les enfants bénéficient d'un accueil de qualité.*



2

**L'Enseignant : Que répondez-vous aux pédopsychiatres, à Alain Bentolila ou à Claire Brisset, qui affirment qu'une scolarisation précoce peut favoriser retard dans les apprentissages et développement de la violence ?**

Agnès Florin : Chacun a le droit d'avoir un avis personnel sur un sujet. Par définition, les pédopsychiatres voient plutôt les enfants qui ont des difficultés que ceux qui se développent sans problème, qu'il s'agisse de jeunes enfants ou d'adolescents.

De la même manière qu'on pourrait conclure de leurs constats fondés par définition sur des adolescents en difficulté, comme certains s'empressent de le faire, que l'adolescence est une maladie alors que la majorité des enfants passent le cap de l'adolescence sans difficulté majeure, on pourrait conclure à partir des difficultés réelles de certains petits au moment de leur

scolarisation avant trois ans que « l'école à deux ans, c'est mauvais pour les enfants ». Or les difficultés de séparation, souvent liées à un attachement peu sécurisé aux parents, existent aussi pour les enfants gardés par une assistante maternelle, en crèche, ou scolarisés plus tard. De même, des enfants gardés seulement par la mère à la maison peuvent se retrouver en difficulté lorsqu'ils doivent s'insérer dans un groupe. On ne va pas pour autant condamner les autres modes d'accueil ou le maintien de la relation mère-enfant !

Tous les travaux scientifiques réalisés, avec des méthodologies pourtant différentes, et un suivi de milliers d'enfants pendant plusieurs années mettent en évidence un gain dans les apprentissages liés à la scolarisation précoce ; notamment pour le développement du langage, en particulier pour les

enfants de milieu défavorisé, mais aussi pour des enfants de milieu favorisé. Parler de retard dans les apprentissages, c'est méconnaître les travaux disponibles sur le sujet.

Quant au développement de la violence, ou plutôt à cet âge de l'agressivité, les recherches internationales réalisées dans de nombreux pays montrent que celle-ci est liée à de multiples facteurs parmi lesquels la qualité du mode d'accueil, qu'il soit individualisé ou collectif, ne constitue qu'un élément, en interaction avec les autres.

Dans mon équipe, un suivi est en cours sur le développement social des enfants. Il montre que l'expérience de collectivité favorise l'attribution d'un état mental à autrui (la capacité à prendre en compte le point de vue d'autrui) et facilite le contact avec les autres enfants.



### L'essentiel

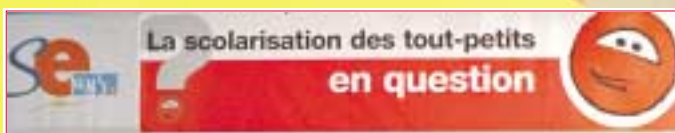
*C'est en appréhendant la politique globale de la petite enfance que nous ferons progresser la qualité de la préscolarisation dans notre pays.*

*Cette démarche, impulsée par le SE-UNSA lors de sa journée de réflexion du 2 avril 2003 sur la scolarisation des tout-petits, rejoint les préoccupations d'Agnès Florin qui avait d'ailleurs apporté sa contribution à notre réflexion syndicale.*

*Elle avait insisté alors sur l'importance des aspects qualitatifs (conditions d'accueil, d'encadrement, formation des personnels) pour favoriser l'acquisition du langage oral, en petite section notamment. Aujourd'hui encore, sa démarche rejoint la nôtre. Les avantages de la crèche ou de l'école maternelle sur le mode de garde individualisé sont multiples.*

*Socialement, il y a ensuite des choix à opérer pour qu'un maximum d'enfants puisse bénéficier de l'expérience de la collectivité et de bonnes conditions pour les préapprentissage.*

*L'école maternelle, compte-tenu de sa qualité et de son implantation géographique sur l'ensemble du territoire national, a les moyens de remplir cette mission. À condition que l'État et les collectivités locales lui reconnaissent clairement ce rôle. Il faut enfin prendre au sérieux la scolarisation des tout-petits !*



Intervention d'Agnès Florin lors de notre colloque

Nous ne trouvons pas d'effet du mode d'accueil antérieur sur les comportements agressifs dans la suite de l'école maternelle, mais une tendance plus fréquente à l'isolement pour les enfants ayant eu un mode d'accueil individualisé.

Dans une autre étude en cours avec soixante-dix-huit enfants âgés de vingt-quatre à trente-neuf mois accueillis soit en crèche, soit en mater-

nelle, nous avons examiné la qualité de leur attachement aux adultes (parents et adultes du mode d'accueil). Contrairement à notre hypothèse, les enfants sont plus sécurisés avec l'enseignante qu'avec l'éducatrice de la crèche.

Ce résultat peut paraître surprenant, compte tenu des différences de taux d'encadrement souvent évoquées entre la crèche et l'école (encore que ces

différences soient plus officielles que réelles si l'enseignante dispose de l'aide d'une Atsem à temps complet dans sa classe et si tout le personnel de la crèche est comptabilisé dans le taux d'encadrement).

Or, dans la classe de maternelle, ils interagissent avec deux adultes : leur enseignant(e) et leur Atsem. Ils passent donc davantage de temps avec ces professionnels. ►



## ÉCOLE MATERNELLE

### Interview

► D'autres auteurs avaient déjà montré que plus les enfants passent de temps avec l'adulte de leur mode d'accueil, plus ils sont attachés avec sécurité.

#### 🔗 Une conférence de consensus sur la politique d'accueil adaptée aux enfants de deux-trois ans s'impose-t-elle ?

A. F. : Elle peut être utile si elle réunit les différents acteurs de l'accueil des jeunes enfants, des professionnels de l'école et des autres modes d'accueil collectifs et individualisés, des représentants des parents, des prestataires d'allocations familiales, des collectivités territoriales qui participent au financement de cette politique, des employeurs, des chercheurs français et étrangers qui ont réalisé des recherches sur cette question.

Trop souvent, la réflexion se résume à la question « l'école à deux ans : oui ou non ? ». Alors qu'évidemment, ce qu'il s'agit d'examiner, ce sont les conditions d'un accueil de qualité pour les jeunes enfants.

Cette question doit prendre en compte les demandes des parents et leurs conditions de travail et de vie ; la diversité des besoins des enfants qui ne sont pas tous prêts à être scolarisés avant trois ans, ou même à être accueillis en collectivité ; le coût de l'accueil pour les familles, les employeurs, la collectivité.

#### 🔗 Quel est le rôle de l'école maternelle dans la lutte contre l'illettrisme ?

A. F. : L'école maternelle aide les enfants à développer leur langage oral dans des situations variées et avec des partenaires différents. Elle sensibilise aussi les enfants à la culture de l'écrit, très présent dans les classes sur différents supports, et aussi par les textes lus aux enfants.

Dictée à l'adulte, graphisme, relations entre texte et image, lecture par l'enseignant, prêt d'albums et de livres font partie des activités régulières. Pour autant, il ne faut pas oublier qu'être exposé à de l'écrit ne suffit pas. L'adulte doit susciter les interactions avec chaque enfant, s'assurer de sa compréhension des situations et favoriser son expression orale : redire,



Il faut définir les conditions d'un accueil de qualité pour les jeunes enfants.

expliquer, raconter, argumenter, jouer avec le langage et les sonorités. L'école maternelle a un rôle essentiel pour aider les enfants à maîtriser l'oral et commencer à se familiariser avec l'écrit. Alors les apprentissages académiques de l'écrit en cycle II (lire, écrire) seront favorisés pour la majorité des enfants.

Pour ceux, peu nombreux, qui manifestent des troubles d'acquisition du langage oral, souvent prédictifs de troubles du langage écrit, l'école maternelle a un rôle essentiel de dépistage et de prévention. En ce domaine, elle ne peut faire l'économie de l'évaluation qui fait partie de l'action pédagogique. Sinon, les meilleures intentions, comme laisser aux enfants le temps de grandir et de découvrir le désir d'apprendre, risquent d'en laisser un certain nombre en chemin.

Propos recueillis par Pascaline Perrot



Agnès Florin

*Agnès Florin enseigne la psychologie de l'enfant à Nantes où elle dirige le laboratoire «Éducation cognition développement». Sur l'accueil des jeunes enfants, elle a notamment écrit :*

- «La scolarisation à deux ans et autres modes d'accueil», éditions INRP (2000), 83 pages - 14 € ;
- «Les modes de garde à deux ans : qu'en dit la recherche ?», juillet 2004, Téléchargeable sur : <http://www.recherche.gouv.fr/recherche/fns/florin.pdf> ;
- Synthèse pour le Piref : <http://www.recherche.gouv.fr/recherche/fns/libreexamen.htm>



# Inciter les enfants à **exprimer** ce qu'ils vivent, pensent et font

> **Le langage** est un objet de savoir et de pouvoir quasi magique pour l'enfant : grâce à lui, il va pouvoir exprimer ses émotions et ses pensées aux adultes, mais aussi à ses pairs.

L'école maternelle reçoit des enfants avec des compétences langagières très hétérogènes. Chaque enfant y vient avec sa propre expérience du langage oral, voire de la langue écrite, expérience qui s'est construite progressivement au cours des trois premières années de sa vie, principalement au contact de sa famille. Il incombe à l'école maternelle de structurer les savoirs et les savoir-faire autour de la maîtrise de la langue, tant dans le domaine de l'oral (« pivot des apprentissages ») que dans la découverte de l'écrit, mais aussi autour de la confrontation avec les écrits.

La mise en place concrète des activités de langage au sein de l'école est une vaste entreprise qui nécessite un vrai travail d'équipe, porté par un projet commun, celui de « susciter les interactions avec et entre les enfants, de s'assurer de la bonne compréhension des situations et de favoriser son expression orale », comme le souligne Agnès Florin.

C'est à la suite d'une conférence de Mireille Brigaudiot, au cours d'un congrès de l'Agiem (voir *En savoir plus*), que des conseillers pédagogiques et des maîtres-formateurs des écoles d'application de Paste et de Bésignoles de Privas, en Ardèche, ont entrepris de mettre en œuvre la démarche « Prog » dans leurs écoles.

« Prog » s'intéresse à la construction d'une progressivité des apprentissages, visant la réussite de tous les enfants dans la conquête de l'écrit, tant au niveau de la compréhension que de la production que de la connaissance du système écrit. Quelle est sa finalité ? « Aider les maîtres qui



ont un profond désir de plus grande démocratisation de l'école. Un tel progrès ne peut être réalisé que si chaque enseignant, à chaque instant de sa pratique, s'empêche de se laisser entraîner par le rythme des élèves les plus performants, et choisit de considérer les moins brillants comme les élèves prioritaires ». Les grands principes de cette démarche mettent en exergue la prise de parole, essentielle en petite section, mais aussi un travail sur les écrits privilégiés que sont les histoires, les messages et les prénoms parce qu'ils correspondent à de vraies activités langagières chez les enfants.

En Ardèche, les concertations engagées dans le cadre des animations

pédagogiques de circonscription ont permis, à partir du document/livre « Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle », d'abord une appropriation des concepts, puis une mise en commun des pratiques, et, enfin, une ébauche des activités possibles aux différents niveaux (petite, moyenne et grande sections). Un travail d'approfondissement s'est poursuivi pendant plusieurs séances, y compris par des travaux personnels. Par la suite, des stages sur l'oral ont été inscrits au plan départemental de formation.

Robert Bourgier, maître formateur à l'école annexe de Privas, en petite section, utilise « Prog » dans sa classe. Recevant régulièrement des profes-



Susciter et favoriser les interactions avec et entre les enfants.

importante. Car une des origines du déficit langagier qu'il peut rencontrer chez certains enfants provient des représentations qu'ils peuvent en avoir. Culturellement, le langage ne leur appartient pas. Il appartient à l'adulte-parent. Le plus souvent, celui-ci l'utilise envers eux comme seul moyen d'injonction.

**Les activités de langage plus structurées** doivent mettre aussi en évidence que l'oral ne peut être séparé de l'écrit. C'est dans ce cadre que la lecture d'album prend tout son sens.

En préparation du carnaval qui aura pour thème les personnages de conte, un travail spécifique a été engagé sur «*Les trois petits cochons*». «*Lorsque je lis l'histoire, dit Robert Bourgier, je lis tous les mots du livre, sans en ajouter, ni en enlever. Je n'interprète pas le texte.*» La progression dans l'activité d'écoute, puis d'échanges,

est évidente. Les élèves ont une faculté d'imprégnation, d'appropriation, puis d'intégration du conte. Le questionnement qui suit ce type de lecture invite toujours l'élève à s'interroger sur ce qu'il vient d'entendre, comment il le vit. Et l'interrogation peut être ciblée en fonction de la personnalité de l'enfant. Nous sommes bien dans la démarche de questionnement chère à la méthode «Prog».

Mettre l'enfant en questionnement, c'est une attitude qui ne se construit pas en un jour, d'où l'importance d'un travail par cycle. Il faut du temps aux enfants pour comprendre que l'enseignant leur fait confiance et mise sur leur intelligence.

Ce travail, inscrit dans la durée, Robert Bourgier le résume ainsi : «*Le travail en petite section s'appuie d'abord sur le regard que l'on porte aux élèves, plus que sur le savoir que l'on voudrait leur dispenser.*»

Stéphanie Valmaggia-Desmaison

### En savoir



**> L'association générale des institutrices et instituteurs de l'école maternelle (l'Agjem), créée en 1921, n'a eu de cesse de faire évoluer l'école maternelle et de mieux faire appréhender son importance dans le système éducatif français. Attachée à promouvoir la pédagogie particulière de cette première école, elle a aussi le souci d'œuvrer pour le bien-être des enfants qui y sont accueillis. Le titre de son prochain congrès national (le soixante-dix-huitième déjà !) qui se tiendra cette année à Lyon du 29 juin au 2 juillet, en atteste : «L'école maternelle demain ? Sa place, son rôle dans le parcours éducatif des jeunes enfants.»**

**À travers ce questionnement, nous sommes invités à réfléchir à la place de l'école maternelle au regard de la réalité actuelle de l'accueil des enfants en France, avec la problématique suivante : «Comment, concrètement, mettre en œuvre l'affirmation inscrite dans les programmes 2002 : l'école maternelle joue un rôle pivot dans le réseau des institutions de la petite enfance pour mettre en place les synergies possibles et éviter les incompatibilités et les surcharges ?»**

**Nous vous incitons, à notre tour, à participer activement au congrès de Lyon afin de «témoigner avec enthousiasme de la vitalité, de l'inventivité et des réalités de l'école maternelle française dans le contexte de la société d'aujourd'hui», selon les paroles de Lucile Barberis, la présidente. Propos auxquels le SE-UNSA ne peut que souscrire !**

**Pour toute information, rendez-vous sur le site de l'Agjem : [www.agjem.fr](http://www.agjem.fr)**



seurs stagiaires de l'IUFM, il insiste sur le fait que toutes les activités de langage doivent avoir pour objectif d'inciter les enfants à exprimer ce qu'ils vivent, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. C'est d'autant plus difficile et ambitieux dans une classe comme la sienne où l'on accueille des enfants de deux ans (un tiers de la classe). Les temps de regroupement sont bien sûr mis à profit, mais Robert Bourgier cherche à exploiter aussi au maximum les moments informels (goûters, motricité, sorties dans le parc, au cinéma dans le cadre de l'opération «*école et cinéma*»). Selon lui, c'est surtout dans ces moments-là que l'approche de l'oral avec les enfants les moins pratiquants est la plus



# Maîtrise du langage : dépistage, prévention et remédiation

**> L'entrée à l'école maternelle est une étape importante dans la vie** de l'enfant. Après son foyer, l'école est le lieu où il va poursuivre la construction de son identité et de son langage. Les échanges verbaux auxquels il sera confronté vont lui permettre de découvrir sa langue dans tout ce qu'elle lui apporte : possibilités d'échanges, de découvertes, d'apprentissages, et de maîtriser cet outil et ses règles. La maîtrise du langage est donc un élément essentiel de la réussite scolaire.

Un lien étroit existe entre le développement du langage oral avant six ans et les capacités d'apprentissage de l'écrit à l'école élémentaire. Sans réelle maîtrise de la langue orale, l'entrée possible dans le monde de l'écrit et les chances réelles d'intégration sociale semblent difficiles.

Bégaiement, trouble d'articulation, retard de parole et/ou de langage : 4 à 5% des enfants d'une classe d'âge présentent des troubles fonctionnels du langage. Parmi eux, 1% environ présentent des troubles sévères. Une classe d'âge compte entre sept cent mille et sept cent cinquante mille enfants. Cela signifie que trente mille d'entre eux sont atteints d'un trouble du langage plus ou moins important, dont cinq à six mille d'une forme sévère. Autrement dit, un à deux enfants par classe seraient concernés, sans que ceux-ci soient nécessairement identifiés comme tels. Il s'agit donc d'une véritable question de santé publique.

**Il semble que les éléments les plus prédictibles** de difficultés ultérieures d'apprentissages scolaires soient les troubles du langage, et plus particulièrement les difficultés de compréhension repérables dès trois ans et demi. L'origine de ces troubles ou retards semble être l'immaturation de l'enfant et de son



Les difficultés de compréhension sont repérables dès trois ans et demi.

environnement. Une démarche de prévention, visant à repérer dès trois-quatre ans les enfants présentant de telles difficultés, éviterait à certains enfants en difficulté de s'engager sur la voie de l'échec scolaire.

Au sein de l'école, il paraît essentiel d'apporter le plus précocement possible les aides adaptées en partenariat par les enseignants et les membres du Rased<sup>(1)</sup> et d'orienter les enfants pour lesquels c'est nécessaire vers des bilans complémentaires et, éventuellement, vers des prises

en charge spécifiques.

Si l'objectif de dépistage et d'aide par l'école est clair, les modalités le sont souvent moins. Le rôle de l'école et celui de l'enseignant dans l'apprentissage de la langue maternelle sont précis.

**Mais comment repérer les enfants en difficulté** et comment les aider ? Les démarches de dépistage sont multiples : ainsi le bilan de quatre ans proposé par les équipes des PMI<sup>(2)</sup>, et le bilan de six ans (déjà tardif) pris



Les bilans et rééducations doivent être confiés aux membres des Rased.



positives sur sa scolarité ultérieure, sont clairement établis.

**L'école maternelle a donc un rôle essentiel** dans l'apprentissage de la langue orale, préalable indispensable à celui de l'écrit. Elle doit proposer à chaque enfant accueilli une pédagogie adaptée à ses potentialités et à ses difficultés. L'école maternelle constitue un élément essentiel et original de notre système éducatif. Or sa place comme école à part entière est toujours à conforter.

La scolarisation des enfants de deux à trois ans est l'une des questions majeures qui se pose aujourd'hui à l'école maternelle. Elle doit être possible dès lors que les parents en font la demande. Elle joue un rôle primordial dans la prévention et le dépistage précoce des enfants présen-

tant un retard de langage avéré, mais aussi de ceux que nous qualifierions d'enfants «à risques» par rapport aux difficultés scolaires, ainsi que dans la détection de certains handicaps.

Il faut aider ces enfants en orientant ceux pour lesquels cela est jugé utile vers des bilans et des rééducations assurés par les membres des Rased ou certains professionnels de la santé (médecins ORL, neuropédiatres, pédopsychiatres, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens). Pour toutes ces raisons, et afin d'ancrer l'école maternelle dans l'école primaire, le SE-UNSA propose de porter à trois ans l'âge du début de la scolarité obligatoire.

Nelly Paulet

(1) Rased : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

(2) PMI : protection maternelle et infantile.

### En savoir



**> Une formation générale pour les enseignants.** Pour pouvoir dépister les troubles du langage et mettre en place les remédiations nécessaires, selon les difficultés constatées, le SE-UNSA déclare que tous les intervenants (professeurs des écoles, professeurs des lycées et collèges, membres des Rased)

doivent être formés. Car loin de considérer qu'il s'agit d'un problème particulier relevant uniquement de spécialistes, les enseignants ont l'obligation professionnelle et le souci pédagogique d'agir sur leurs pratiques en matière de maîtrise de la langue pour l'ensemble des élèves de la classe.

en charge par les médecins scolaires, ne sont pas toujours réalisés par manque de moyens humains.

Des outils de repérage existent pour l'enfant de trois ans et celui de quatre ans. S'ils étaient réellement mis en œuvre, ils devraient permettre aux enseignants d'orienter les enfants en difficulté vers les professionnels spécialisés de l'Éducation nationale ou de la Santé. Dans ce domaine, le SE-UNSA dénonce de grandes inégalités territoriales.

Il est important pour les collègues de sensibiliser et de convaincre les parents concernés de s'engager dans la démarche à suivre pour aider leur enfant. Il leur faut réfléchir ensuite à l'accompagnement à mettre en place pour les enfants repérés et répondre aux besoins de ceux qui ont de véritables troubles, de ceux qui ne relèvent pas véritablement de rééducations spécifiques, et de ceux qui, sans pathologie particulière, ne développent qu'un langage restreint en inadéquation avec le niveau requis à l'école.

Le projet éducatif du SE-UNSA rappelle que les effets déterminants de la scolarisation en école maternelle sur le développement de l'enfant en termes de socialisation d'acquis de premiers apprentissages, et les conséquences

**Les enfants étrangers ou issus de l'immigration** sont ceux qui bénéficient le plus des effets positifs d'une entrée précoce en maternelle. Elle permet une appropriation rapide et efficace de la langue et de la culture de leur pays d'accueil, sans remettre en question l'importance et la richesse de leur culture d'origine. Lorsqu'ils sont entrés à l'école maternelle à deux ans, 82,8% des enfants de nationalité étrangère et 89,4% des enfants issus de l'immigration parviennent au Cm1 sans redoubler au Ce2.

**Une clarification scientifique** sur les troubles spécifiques du langage chez l'enfant. L'auteur, ancien instituteur spécialisé, est actuellement médecin phoniatre. Il partage son temps entre la pratique clinique et des activités de recherche et de formation au sein de l'Institut régional pour la santé (Irsa) de Tours.

«L'évolution du langage chez l'enfant : de la difficulté au trouble», Marc Delahaie, éditions de l'Inpes (institut national de prévention et d'éducation pour la Santé), 100 pages. Téléchargeable sur : [www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/719.pdf](http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/719.pdf)

**La circulaire n°2002-024 du 31/01/02** traite de la mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage.

**Le rapport de Jean-Charles Ringard** «À propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique», publié en 2000, est consultable sur [www.education.gouv.fr/rapport/ringard/som.htm](http://www.education.gouv.fr/rapport/ringard/som.htm)





# La scolarisation à deux ans est **indispensable** en Zep

**> Pour Philippe Suan, maître-formateur à l'école maternelle Joliot Curie** de Charleville-Mézières (Ardennes), la scolarisation dès deux ans en Zep est indispensable. Classée Zep, son école se situe dans le quartier de la Houillère, en pleine restructuration.

L'essentiel des élèves de Joliot Curie habite dans les HLM alentours, même si le secteur scolaire comprend aussi un lotissement pavillonnaire habité par des familles moins défavorisées. Mais comme au niveau national, la mixité sociale est de plus en plus malmenée, notamment à cause de la mauvaise image des Zep véhiculée par les médias. Les familles plus favorisées courent après les dérogations de secteur ou se réfugient, par réflexe, dans les écoles privées. La réhabilitation du quartier a entraîné le relogement, plus

loin, de la plupart des familles des HLM (on déplace les problèmes en périphérie). Celles-ci ont toutes les chances de ne pas revenir dans ce quartier maintenant destiné à des familles plus aisées. Philippe avoue tirer la sonnette d'alarme sur le problème de la mixité sociale qui risque de se poser avec de plus en plus d'acuité.

L'intérêt d'une scolarisation précoce pour ces enfants de Zep ? Pour Philippe, qui accueille vingt élèves dans une classe de tout-petits/petits, elle est évidente. En premier lieu, elle permet aux enfants défavorisés d'être confrontés à un langage plus soutenu et plus riche que dans leur famille. Les parents, souvent issus de milieux socioculturels défavorisés, disposent souvent d'un vocabulaire restreint. Englués par ailleurs dans des problè-

mes d'argent liés à des situations professionnelles précaires voire inexistantes, ils éprouvent des difficultés à être disponibles psychologiquement pour communiquer avec leurs enfants. Philippe souligne toutefois leur grande confiance en l'École et leur intérêt pour la scolarité de leurs enfants. Très souvent, ils en ont bien mesuré les enjeux, ne serait-ce que parce qu'ils souhaitent une vie meilleure que la leur pour leurs enfants.

**Si ces enfants n'étaient pas entrés à l'école** à deux ans, l'écart avec des enfants «classiques» arrivant à l'école à trois ans serait énorme. Avant même d'avoir débuté leur scolarité, cela constituerait un premier obstacle de taille. Philippe cite l'exemple récent d'une séquence «agir dans le monde»,

10

En savoir



## > Quelques sites Internet :

- **Sur le site du CNDP**, une rubrique est consacrée à la maternelle en Zep. On y trouve des fiches-actions, des interviews, des articles, une bibliographie, bref beaucoup d'informations utiles. [www.cndp.fr](http://www.cndp.fr)
- **L'association générale des instituteurs et institutrices de maternelle** a eu et continue à jouer un rôle important dans la promotion de l'école maternelle en France. Sur son site : informations et thèmes de réflexion. [www.agiem.fr](http://www.agiem.fr)
- **Plutôt orienté vers les débutants et les stagiaires**, ce site présente des projets pour l'école maternelle et des fiches téléchargeables pour les élèves. [www.ecoledespetits.free.fr](http://www.ecoledespetits.free.fr)
- **Des ressources pour la maternelle** : lecture, graphisme, numération... [www.maternellecolor.free.fr](http://www.maternellecolor.free.fr)
- **Un site destiné aux collègues** de grande, moyenne, petite et toute petite sections. Il propose, pour chaque album exploité, des activités imprimables : comptines, poésies, langage, motricité. <http://materalbum.free.fr>
- **Un DVD-Rom interactif** destiné à la formation des enseignants : «Accueillir à l'école maternelle», septembre 2004, disponible auprès de l'IUFM de Paris.



### L'enjeu de l'école maternelle, c'est de donner du sens.

L'école maternelle est le lieu où on apprend à être autonome, penser, réfléchir, faire des choix. Ce livre synthétise l'expérience d'enseignante de l'auteur et ses recherches en sciences de l'éducation et en psychologie de l'enfant. Après une première partie historique, des fiches méthodologiques décrivent des pratiques et renvoient à l'analyse didactique du troisième chapitre.

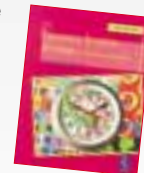


«Enseigner à l'école maternelle. Quelles pratiques pour quels enjeux ?», Jacqueline Pillot, Esf éditeur, 128 pages - 23 €.



### La notion de temps est particulièrement difficile à construire

pour l'élève de maternelle. En effet, il doit apprendre à construire un temps vécu à travers des activités spécifiques, tout en intégrant et en structurant le temps représenté. Cet ouvrage, fruit d'une coopération entre un maître-formateur et un professeur d'IUFM, offre aux enseignants des outils pratiques et théoriques construits autour de cinq axes : le temps social ; la mesure du temps ; le monde du vivant ; l'Eps ; l'Art.



«Construire la notion de temps à l'école maternelle», Marilyn Buisson et Éric Greff, éditions Retz (Pédagogie pratique), 176 pages - 14,50 €.



© Photo Ph. Suan - école Joliot Curie



Il en dit

> **Philippe Niemec,**  
**secrétaire national.**

*Promouvoir l'école maternelle exige d'avoir une nouvelle ambition en matière de scolarisation obligatoire. Il est plus que jamais utile de valoriser l'importance de la prévention et de la remédiation pour la maîtrise du langage. Il faut tout entreprendre pour que la scolarisation des tout-petits soit enfin prise au sérieux. Dans les discours, on reconnaît volontiers l'école maternelle comme une école à part entière, mais les actes de gestion administrative sont en complet décalage avec ce principe. Les élus et l'administration refusent d'accorder en considération et en moyens le même traitement à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, au seul motif que la scolarisation avant six ans n'est pas obligatoire. Quelle aubaine pour la gestion de la carte scolaire ! On continue donc encore trop souvent à subir en maternelle des effectifs supérieurs à trente élèves par classe. Pour le remplacement des maîtres absents, priorité est donnée à l'école élémentaire et l'on trouve de plus en plus de listes d'attente pour les enfants de deux ans (voire de trois ans) qui ne peuvent pas être accueillis malgré la demande de leurs parents.*

*Pour toutes ces raisons, le SE-UNSA revendique que la loi fixe à trois ans le début de la scolarité obligatoire. L'école maternelle ne doit plus être la variable d'ajustement de la carte scolaire ! Elle doit tout à la fois conserver sa spécificité sur le plan de son organisation pédagogique et disposer de moyens plus importants en nombre d'enseignants.*

*La scolarisation obligatoire dès trois ans doit entraîner une obligation de moyens pour l'État et les collectivités locales.*

centrée sur la découverte d'un parcours où les enfants ne comprenaient pas le sens du mot «après», lequel peut pourtant apparaître comme un mot très utilisé, et donc à la portée de tous. La scolarisation précoce permet également d'entrer plus progressivement, et donc plus facilement, dans la construction d'une culture commune. Permettre l'accès à des supports culturels de qualité est primordial pour des enfants qui n'ont d'autre connaissance du monde que celle transmise en boucle par le petit écran.

**Par ailleurs, le langage du corps, lié** à l'apprentissage du «vivre ensemble», a un écho particulier dans un milieu où la gestion des conflits trouve surtout des réponses dans la violence physique ; peu de place à la négociation, à la discussion. Le rôle médiateur, tempérant, rationnel de l'adulte ne s'exerce pas toujours au sein de ces familles. C'est souvent la loi du plus fort qui trouve grâce à leurs yeux et crée une hiérarchie, tant au sein de la famille qu'avec les autres enfants du quartier. L'école a donc un rôle prépondérant dans ce domaine, ce qui n'est pas toujours simple ! Philippe travaille beaucoup sur les activités physiques. Il va même jusqu'à dire «qu'un enfant à l'aise dans son

corps le sera aussi dans sa tête». Comment ? En maîtrisant mieux ses actions, en les contrôlant, en les canalisant dans un objectif précis. En somme, il s'agit de leur faire appréhender la notion de prise de risques, mais avec toutes les précautions qui s'imposent, toute la préparation matérielle et psychique pour affronter en toute connaissance de cause des activités motrices complexes et engageantes pour l'enfant. La scolarisation des enfants de deux ans en Zep doit pouvoir compter sur des moyens à la hauteur des enjeux scolaires et sociaux auxquels elle est confrontée ; moyens humains autant que financiers : des effectifs réduits à vingt élèves (donc nécessité de plus d'enseignants), des Atsem à temps plein, des équipements et du matériel de qualité. Pour le SE-UNSA, cette ambition pour la jeunesse relève d'un choix politique au sens noble du terme. Plus que jamais, l'État doit faire un pari sur l'Éducation comme vecteur d'émancipation des citoyens de demain, en ce qu'elle vise «au plein épanouissement de la personnalité humaine et au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales<sup>(\*)</sup>».

Stéphanie Valmaggia-Desmaison

(\*) Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.